

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION DE SYLHA

La société SYLHA offre à la vente, sur son site Internet, des dispositifs de paiement sans contact, utilisables dans différents établissements ou à l'occasion d'événements par la mise en place d'un réseau informatique de monétique administré par SYLHA.

Ces dispositifs permettent de payer différents types de biens et services dans les établissements ou événements bénéficiaires, sans maniement d'argent liquide avec une technologie de paiement sans contact.

Ils fonctionnent en lien avec une interface utilisateur, accessible depuis le site Internet de SYLHA, ou l'application mobile dédiée.

Les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à toute vente et utilisation de la solution Sylha commandée via le site Internet sylha.io.

1. DEFINITIONS

Aux fins des présentes Conditions Générales, les termes suivants seront définis comme suit :

- Device : dispositif matériel (tel que carte, pièce de monnaie, etc) ; intégrant un système de paiement sans contact technologie NFC et utilisable dans les Etablissements et les Evénements.
- EPE : Equipement de partage économique correspondant à un dispositif matériel qui permet d'accepter le device chez un établissement commerçant partenaire (communément appelé Terminal de paiement électronique).
- Données : données à caractère personnel ou technique, renseignées par l'Utilisateur ou provenant de l'utilisation du Service, et hébergées sur le Compte Personnel de l'Utilisateur ;
- Etablissements : lieux d'accueil permanent du public, tels que bars, restaurants, commerces, acceptant le paiement par le Device SYLHA ;
- Bénéficiaires : Organisation à but non lucratif représentée par une personne morale ou projet citoyen représenté par une personne physique, organisant des événements ou gestionnaires d'un Etablissement, intégrant l'écosystème SYLHA et bénéficiant de financements via le réseau de monétique SYLHA ;
- Evénements : lieux d'accueil provisoire du public, organisés dans un cadre culturel, sportif, ou autre, pour une période déterminée ; et acceptant le paiement par le Device SYLHA,
- Utilisateur ou « Client » : personne physique, non professionnelle, ayant acquis un Device et ouvert un Compte personnel intégrant un porte-monnaie électronique auprès de SYLHA ;
- Compte Personnel : espace personnel de l'Utilisateur, accessible sur le Site, et lui permettant de gérer ses Données, et son accès au Service ;
- Compte Professionnel : espace professionnel d'un établissement ou d'un bénéficiaire ;
- Porte-monnaie électronique : pouvant être crédité par l'Utilisateur, aux fins d'utilisation du Service.

- Prestataire : établissement de monnaie électronique habilité à exercer sur le territoire français, en vertu d'un Passeport Financier Européen, reconnu et agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).
- Site : site Internet de SYLHA, accessible depuis l'adresse sylha.io, ou tout autre nom de domaine appartenant à SYLHA ; et sur lequel l'Utilisateur peut commander des Devices et utiliser le Service.
- Service : service de paiement sans contact, fourni par SYLHA, et utilisable avec le Device et l'EPE au sein du réseau de monétique SYLHA.
- Réseau de monétique : l'ensemble des traitements électroniques, informatiques et télématiques nécessaires à la gestion du Device et de l'EPE ainsi que des transactions associées.

2. OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION

1. Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société SYLHA (ci-après « SYLHA »), vend à l'Utilisateur des Devices, et met à sa disposition sur le Site un Compte Personnel afin de lui permettre de gérer son moyen de paiement (le « Service ») et son porte-monnaie électronique.
2. Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société SYLHA, met à disposition à l'établissement des EPE, et un Compte Professionnel afin de lui permettre de gérer son EPE et son porte-monnaie électronique.
3. Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société SYLHA, met à disposition aux bénéficiaires un Compte Professionnel afin de lui permettre de gérer son porte-monnaie électronique.
4. Toute commande de Devices et d'EPE, ainsi que toute ouverture d'un Compte Personnel par l'Utilisateur ou d'un compte professionnel par un établissement et par un bénéficiaire, implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales, que l'Utilisateur, l'établissement et le bénéficiaire exprimeront en cochant la case « *j'accepte les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation de SYLHA* », au moment de la Commande, ainsi qu'au moment de l'ouverture de son Compte Personnel ou Professionnel.
5. Les Utilisateurs, les Etablissements et les Bénéficiaires reconnaissent avoir eu la possibilité de télécharger, et imprimer les présentes CGVU, avant sa validation sur le Site.
6. SYLHA se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGVU sous réserve d'en informer préalablement les Utilisateurs moyennant un préavis de 30 jours. L'Utilisateur sera invité à accepter formellement les nouvelles CGVU, avant toute nouvelle utilisation du Service.

I. CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES DEVICES

Le présent chapitre s'applique aux commandes de Devices par les Clients/Utilisateurs sur le Site ou aux commandes d'EPE par l'Etablissement. Suite à cette commande, les Devices seront mis à disposition des Utilisateurs et les EPEs à disposition des Etablissements. Une commande de Devices sera réputée vente en cas de conservation du Device au-delà de la durée de l'Événement. Une commande d'EPE sera réputée vente en cas de conservation de l'EPE au-delà de 2 ans d'utilisation.

1. Qualité du Client

Les Devices ne peuvent être vendus ou mis à disposition qu'à des personnes physiques non commerçantes, âgées d'au moins 18 ans et ayant la capacité juridique de contracter.

Il est précisé que les Devices sont destinés à une utilisation personnelle de l'acheteur, sans aucun rapport avec l'activité professionnelle de celui-ci.

2. Offres

Les produits et les services proposés à la vente sont ceux figurant sur le site internet SYLHA.

Les offres de Devices et d'EPE sont valables dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un Device ou d'un EPE, SYLHA en informera le client ou l'établissement dans les meilleurs délais afin qu'il puisse, à sa discrétion, soit commander un autre Device et EPE, soit annuler sa commande.

3. Commandes

En cliquant sur « valider votre commande » au bas de la page récapitulative de sa commande, le Client opère un « clic de validation », qui constitue un engagement irrévocable de sa part, ne pouvant être remis en cause que dans les cas limitativement prévus dans les présentes conditions générales de vente.

Les informations communiquées par le Client, lors de la prise de commande engagent ce dernier.

Le Client recevra par courrier électronique un accusé de réception portant confirmation de sa commande, sur lequel figureront tous les éléments constitutifs du contrat (produits commandés, prix, lieu de mise à disposition).

Il est recommandé au Client de conserver cet accusé de réception, qui constitue une preuve de sa commande. SYLHA se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

L'Etablissement doit entrer en contact avec Sylha pour commander un EPE et s'inscrire sur la plateforme SYLHA afin de créer un compte Professionnel.

4. Mise à disposition du Device

L'Utilisateur se verra livrer le Device à son domicile ou tout autre endroit. Dans le cas d'un événement, le Device sera mis à disposition de l'Utilisateur sur site ou dans l'Etablissement.

L'Etablissement se verra livrer l'EPE à son Etablissement avec un guide d'installation. L'EPE sera installé par l'Etablissement avec une ligne téléphonique SYLHA dédiée pour tout éventuel support technique.

5. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, « le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ».

En l'espèce, le Device et l'EPE étant exclusivement destiné à l'utilisation du Service, l'Utilisateur et l'Etablissement ne pourront exercer leur droit de rétractation dès lors que le Service aura été pleinement exécuté. En conséquence, le Device et l'EPE ne pourront être restitués dès lors que l'Utilisateur et l'Etablissement auront consommé le Service, et effectué leur premier paiement.

L'Utilisateur accepte expressément l'exécution pleine et anticipée du Service, dans l'hypothèse où la date prévue pour l'Événement interviendrait avant la fin du délai de rétractation de 14 Jours, et renonce en conséquence à son droit de rétractation. L'Utilisateur cochera à cet effet la case « j'accepte l'exécution anticipée du Service dès la date de l'Événement et renonce expressément à mon droit de rétractation ».

6. Prix et conditions de paiement

Les prix sont en euros et s'entendent hors taxes. Ils sont majorés de la TVA en vigueur en France au jour de la commande lorsque les produits sont livrés sur le territoire de l'Union Européenne.

Pour une livraison hors de l'Union Européenne, le client devra, le cas échéant, acquitter des droits de douanes ou d'autres taxes dues à l'occasion de l'importation des produits dans le pays du lieu de livraison.

Les formalités qui s'y rapportent sont à la charge exclusive du client. Le Client est seul responsable de la vérification des possibilités d'importation des produits commandés au regard du droit du territoire du pays de livraison.

Tous les prix sont donnés sous réserve d'erreur typographique manifeste. Ils n'incluent pas les frais de transport, payés en sus par le client qui apparaissent sur l'écran récapitulatif de la commande.

Le paiement de la totalité du prix est dû dès la prise de commande.

Le client est invité à régler sa commande exclusivement par carte bancaire tel que proposé sur le Site. Le paiement par Paypal n'est pas autorisé à ce stade.

L'Etablissement devra fournir une caution de 160 euros (cent soixante) afin de se voir délivrer l'EPE.

7. Garanties

Tous les produits fournis par SYLHA bénéficient de la garantie légale de conformité de deux ans prévus par les articles L.221-4 à L.221-10 du Code de la Consommation.

En cas de non-conformité ou de dysfonctionnement du Device ou de l'EPE livré, une réclamation écrite devra être adressée par l'acheteur à SYLHA par courrier électronique.

Le ou les produits devront être retournés par le Client ou l'Etablissement aux frais de SYLHA, après obtention d'un numéro de retour auprès de SYLHA.

Le Client ou l'Etablissement est invité à contacter préalablement SYLHA pour vérifier que le dysfonctionnement ne provient pas, le cas échéant, d'un problème d'utilisation.

Le Client ou l'Etablissement pourra demander la réparation ou le remplacement du bien. Toutefois, si le cout de la réparation est manifestement disproportionné au regard du remplacement, et compte tenu de la valeur du Device vendu ou de l'EPE mis à disposition, SYLHA pourra décider de procéder au remplacement standard du Device ou de l'EPE, ou par un produit aux fonctionnalités supérieures ou équivalentes.

8. Responsabilité

Les Devices et les EPEs proposés à la vente et à la mise à disposition par SYLHA sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de SYLHA ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où ils sont livrés. Il appartient au client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits qu'il envisage de commander.

Les photographies et les textes reproduits et illustrant les produits présentés ne sont pas contractuels et n'engagent donc pas la responsabilité de SYLHA en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes.

De même, SYLHA ne pourra être tenu responsable de l'usage des produits commandés et livrés, le client ou l'Etablissement étant seul responsable de leur utilisation par lui-même ou par un tiers.

II.CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE

1. Description du Service

Le Service permet à l'Utilisateur et à l'Etablissement, après avoir crédité son Porte-monnaie électronique, de régler tout achat de bien ou service dans les Etablissements et Evénements bénéficiaires, à l'aide du Device. Il leur permet également de prendre connaissance à tout moment du solde de leur Porte-monnaie électronique, et de le créditer ou de le débiter de la somme qu'ils souhaitent.

2. Inscription au Service

Afin de pouvoir bénéficier du Service, l'Utilisateur ou l'Etablissement doit avoir acquis, en ligne ou selon tout autre moyen, un Device ou un EPE SYLHA, et ouvrir un Compte Personnel sur le Site ou un Compte professionnel.

L'Utilisateur doit être une personne physique jouissant de sa pleine capacité juridique conformément à la loi française et âgée d'au moins 18 ans.

L'Etablissement doit être une personne morale juridiquement répertoriée auprès des institutions étatiques.

L'Utilisateur devra choisir un identifiant et un mot de passe lui sera adressé. L'Utilisateur s'engage à conserver confidentiels ces informations de connexion et à ne pas divulguer à autrui. L'Utilisateur pourra dans modifier ces informations dans son Compte personnel.

L'Etablissement devra choisir un identifiant et un mot de passe lui sera adressé. L'Etablissement s'engage à conserver confidentiels ces informations de connexion et à ne pas divulguer à autrui. L'Etablissement pourra dans modifier ces informations dans son Compte Professionnel.

Tout acte réalisé par l'Utilisateur sur son compte est censé avoir été effectué par l'Utilisateur. En cas de perte ou de vol de ses identifiant et mot de passe, l'Utilisateur est invité à en informer la Société au plus vite afin que celle-ci puisse désactiver les identifiants et mot de passe et lui en communiquer de nouveaux.

Tout acte réalisé par l'Etablissement sur son compte est censé avoir été effectué par l'Etablissement. En cas de perte ou de vol de ses identifiant et mot de passe, l'Etablissement est invité à en informer la Société au plus vite afin que celle-ci puisse désactiver les identifiants et mot de passe et lui en communiquer de nouveaux.

SYLHA ne saurait être tenue responsable de tous dommages directs ou indirects subis par un Utilisateur ou un Etablissement ou par des tiers, résultant d'un accès frauduleux à son compte à la suite d'une divulgation de ses éléments d'identification.

L'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes et sincères ainsi qu'à procéder à une vérification régulière des données le concernent et à procéder en ligne sur son compte, le cas échéant, aux modifications nécessaires.

L'Etablissement s'engage à fournir des informations exactes et sincères ainsi qu'à procéder à une vérification régulière des données le concernent et à procéder en ligne sur son compte, le cas échéant, aux modifications nécessaires.

L'inscription en tant qu'Utilisateur ou en tant qu'Etablissement vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales d'Utilisation, comme partie intégrante des Conditions Générales de vente et d'utilisation.

3. Fonctionnement du Service

Lors de l'inscription, l'Utilisateur paiera une redevance de Service, incluse dans le prix du Device. Lors de l'inscription, l'Etablissement devra verser une caution à SYLHA pour obtenir un EPE.

L'Utilisateur pourra ensuite, à tout moment, créditer son Porte-monnaie électronique pour bénéficier du Service.

L'Etablissement pourra ensuite, à tout moment, débiter son Porte-monnaie électronique pour récupérer la somme dû, télécharger les factures, et suivre l'évolution des transactions de paiement de son établissement.

Une fois le Porte-monnaie électronique crédité, l'Utilisateur pourra utiliser le Device pour régler tous biens et

services dans les Etablissements ou Evénements bénéficiaires.

Tout crédit du Porte-monnaie électronique donnera lieu à la perception par SYLHA d'une commission, dont le montant minimum est indiqué sur le Site, et varie en fonction de la volonté de l'Utilisateur.

4. Droit de rétractation

Conformément à l'article 1.6 des présentes Conditions Générales, l'Utilisateur ne bénéficie d'aucun droit de rétractation suite à l'exécution anticipée du Service.

5. Fonctionnalités du Service

Dans le cadre de l'utilisation du Service, l'Utilisateur aura accès aux fonctions suivantes :

- a. Suivre son solde et son historique de transactions; les transactions effectuées en utilisant le Device sont synchronisées avec le Site en temps réel.
- b. Télécharger les tickets de caisse ;
- c. Créditer en ligne son Porte-monnaie électronique : le chargement en ligne est opéré par le Prestataire et les sommes d'argent chargées par les Utilisateurs sont collectées et gérées par SYLHA, pour le compte des Clients et Bénéficiaires et avant reversement aux Bénéficiaires.
- d. Désactiver son Device en cas de vol/perte : l'Utilisateur pourra à tout moment désactiver son Device en cas de perte ou vol, directement via son Compte Personnel. Il pourra alors demander le remboursement du solde restant de son Porte-monnaie électronique. La désactivation sera immédiate.
- e. Se faire rembourser le solde restant sur son Porte-monnaie électronique :
L'Utilisateur pourra à tout moment demander le remboursement du solde de son Porte-monnaie électronique. Le seuil minimum pour solliciter un remboursement est de 5 euros. Toute demande de remboursement est gratuite. Les fonds seront virés directement sur le compte bancaire associé à l'IBAN ou la carte de crédit utilisée pour le dernier crédit du Porte-monnaie électronique. Aucun remboursement en espèces ne sera possible.
En cas de doute sur la personne faisant la demande de remboursement, SYLHA se réserve le droit de bloquer cette opération et s'engage à en avertir l'Utilisateur sans délai, afin de vérifier l'authenticité de la demande.

Dans le cadre de l'utilisation du Service, l'Etablissement aura accès aux fonctions suivantes :

- a. Suivre son solde et son historique de transactions; les transactions effectuées en utilisant le ou les EPE sont synchronisées avec le Site en temps réel.
- b. Télécharger les factures issues des commissions Sylha ;
- c. Débit en ligne son Porte-monnaie électronique : les échanges en ligne sont opérés par SYLHA et les sommes d'argent échangés sont collectées, stockées et gérées par le Prestataire, pour le compte des Clients et Bénéficiaires et avant reversement aux Bénéficiaires.
- d. Désactiver ses EPE : l'Etablissement pourra à tout moment désactiver un EPE en cas de perte ou vol, directement via son Compte Professionnel. Il pourra alors demander le remboursement du solde restant de son Porte-monnaie électronique. La désactivation sera immédiate.
- e. Ajouter un nouveau EPE : l'Etablissement pourra ajouter un nouveau EPE en suivant des instructions délivrées par SYLHA

6. Gestion des fonds

Le Prestataire, en sa qualité d'établissement de monnaie électronique habilité à exercer sur le territoire français, assure la gestion et le contrôle des flux financiers opérés sur le Site, et notamment des fonds crédités sur et débités du Porte-monnaie électronique.

7. Obligations de l'Utilisateur

En utilisant le Service, l'Utilisateur s'engage à :

- a) s'abstenir d'utiliser le Service de manière illégale, pour toute finalité illégale ou de manière incompatible avec les présentes CGVU;
- b) ne pas permettre à tout tiers, non Utilisateur, d'utiliser ou d'avoir accès au Site à quelque fin que ce soit ;
- c) ne pas dénigrer le Service et/ou le Site et/ou la Société SYLHA et/ou les autres Utilisateurs sur les réseaux sociaux ou tout autre moyen de communication.
- d) De fournir des informations personnelles exactes (Nom, prénom, email, adresse postale, date de naissance, pays et nationalité).

8. Données Personnelles

SYLHA est extrêmement soucieuse de la bonne gestion des Données de ses Utilisateurs. Le présent paragraphe a pour objet d'explicitier la politique de confidentialité et de gestion des données personnelles dans le cadre du Service SYLHA.

a) Données collectées

Dans le cadre de la fourniture du Service, SYLHA est amené à collecter des données personnelles des Utilisateurs et notamment les données suivantes :

- i. Mail
- ii. Prénom
- iii. Nom
- iv. Date de naissance
- v. Pays
- vi. Mot de Passe
- vii. Ensemble des opérations de crédit et de débit du Porte-monnaie électronique ;
- viii. Données de consommation: lieu, date et heure de consommation, montant des consommations ou achats. Aucune donnée sur la nature des biens ou services consommés ou achetés ne sera en revanche collectée.

Les données bancaires (numéro de carte bancaire; nom et prénom du porteur de la carte bancaire) sont exclusivement collectées et traitées par le Prestataire, en accord avec la réglementation en vigueur, et conformément à sa propre politique de gestion des données, que l'Utilisateur est invité à consulter sur le site du Prestataire. ;

b) Finalités du traitement

SYLHA collecte et traite les données personnelles des Utilisateurs pour les finalités suivantes :

- i. Fourniture du Service ;
- ii. Réponse aux éventuelles questions/réclamations des Utilisateurs ;
- iii. Gestion de la facturation et des litiges quant au fonctionnement du Service ;
- iv. Communication aux éventuels bénéficiaires techniques et monétiques de SYLHA chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du bon fonctionnement du Service ;
- v. Partage des données de consommation avec les Bénéficiaires, sous forme statistique exclusivement et anonymisée ; afin de permettre au Partenaire d'optimiser son offre de service ; et d'autre part, d'assurer l'exécution des conditions financières des partenariats entre SYLHA et les Bénéficiaires pour l'utilisation du Service ;
- vi. Partage des données personnelles des Utilisateurs avec les Bénéficiaires, sous réserve de l'accord exprès des Bénéficiaires.

c) Durée de conservation des Données

Les Données relatives aux transactions, et énumérées à l'article 7.1 (vii) seront conservées 5 ans à compter de

la suppression du Compte, ce qui correspond au délai légal de prescription en matière civile et commerciale. Elles seront stockées sur une base de données d'archives dédiée ou une séparation logique dans la base de données active.

SYLHA se réserve le droit de conserver les Données Utilisateur listées à l'article 7.1 (i) à (v) et ce pendant un délai de trois ans à compter de la suppression du Compte, afin notamment d'adresser des offres commerciales au Utilisateur, ou de le tenir informé des évolutions du Service.

L'Utilisateur pourra consentir, à l'issue de ce délai de trois ans, à la conservation de ces Données pour une période supplémentaire. A défaut, ses Données seront effacées ou archivées, comme indiqué ci-dessus.

Les données relatives aux cartes bancaires seront conservées pour la durée du Contrat, jusqu'à la suppression du Compte Utilisateur.

De manière générale, les données relatives au cryptogramme visuel ne seront pas conservées au-delà du temps nécessaire à la réalisation de chaque transaction, y compris en cas de paiements successifs ou de conservation du numéro de la carte pour des paiements ultérieurs.

d) Destinataires des Données

Dans la limite de leurs attributions respectives, les personnes suivantes pourront avoir accès aux Données des Clients et Prospects :

- le personnel habilité du service marketing, du service commercial, des services chargés de traiter la relation client et la prospection, des services administratifs, des services logistiques et informatiques de SYLHA ainsi que leurs responsables hiérarchiques ;
- le personnel habilité des services chargés du contrôle (commissaire aux comptes, services chargés des procédures internes du contrôle...);
- le personnel habilité des sous-traitants (tels que celui du Prestataire), dès lors que le contrat signé entre les sous-traitants et SYLHA : à cet égard, SYLHA s'engage à ce que les contrats conclus avec ses sous-traitants fassent état des obligations lui incombant en matière de protection de la sécurité et de la confidentialité des données (article 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée) et précise notamment les objectifs de sécurité devant être atteints.
- les organismes, les auxiliaires de justice et les officiers ministériels, dans le cadre de leur mission de recouvrement de créances ;

SYLHA pourra céder ou diffuser les Données aux Bénéficiaires, moyennant l'accord préalable et exprès de l'Utilisateur lors de l'inscription, et de l'ouverture de son Compte Personnel.

SYLHA s'engage à ne pas transmettre ou céder à des tiers non Bénéficiaires les Données des Utilisateurs, notamment à des fins commerciales, de prospection, ou de promotion de services tiers, sauf accord exprès de l'Utilisateur.

e) Hébergement et Sécurité des données

Les Données des Utilisateurs sont hébergées sur des serveurs sécurisés, sous la responsabilité de SYLHA. SYLHA veille à sécuriser les données personnelles des Utilisateurs de manière adéquate et appropriée et s'engage à prendre les précautions utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

Les Données bancaires sont transmises à notre partenaire bancaire, via un protocole sécurisé HTTPS SSL/TLS", et hébergées par ce dernier, en sa qualité d'établissement de monnaie électronique.

SYLHA s'interdit de communiquer le contenu des Données à tout tiers sauf sur injonction d'une autorité administrative ou juridictionnelle.

f) Déclaration CNIL

Le Client est informé que SYLHA a procédé à une déclaration simplifiée du traitement des Données auprès de la CNIL, sous le numéro 2136562 v0, par laquelle elle s'engage à respecter les exigences prévues par la norme NS-048 du 07 juin 2005, modifiée par délibération n°2016-284 du 21 Juillet 2016, relative aux Fichiers Clients-Prospects.

En aucun cas, le présent Document ne peut porter atteinte aux droits et obligations du Client, issus des textes précités.

g) Droits des Utilisateurs

i) Droit d'accès et de rectification

En application des articles 38 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur peut demander à ce que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel qui le concernent, et qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, ou périmées. Ce droit de rectification peut s'exercer, soit en adressant un courriel à l'adresse suivante contact@sylha.io soit en se connectant sur son Espace Personnel, et en modifiant les données le concernant.

ii) Droit d'opposition

L'Utilisateur peut également s'opposer à ce que les Données Personnelles le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par SYLHA ou par un de ses Bénéficiaires. Cette opposition peut intervenir à tout moment et n'a pas à être motivée. Elle ne peut néanmoins faire obstacle à l'utilisation d'une adresse générique (du type « contact@societe.com »), pour l'envoi de messages ayant un lien avec l'activité professionnelle de l'entreprise.

9. Cookies

Le Site utilise des traceurs (« Cookies »), qui sont susceptibles d'accéder à des informations déjà stockées dans l'équipement terminal de communications électroniques de l'Utilisateur et d'y inscrire des informations.

SYLHA utilise ces traceurs pour permettre et faciliter la navigation sur le Site notamment en mémorisant les préférences de navigation définies par l'Utilisateur au cours de sa session, réaliser des statistiques anonymes de visites et d'audience du Site.

Ces traceurs ne collectent aucune donnée directement ou indirectement identifiante sur le Client ou l'Utilisateur et ne seront notamment pas utilisés à des fins de publicité ciblée ou de webmarketing.

Ces traceurs ne peuvent pas, techniquement, être désactivés depuis le Site.

L'Utilisateur peut néanmoins s'opposer à l'utilisation de ces traceurs, exclusivement en paramétrant son navigateur. Ce paramétrage dépend du navigateur utilisé, mais il est en général simple à réaliser : soit par l'activation d'une fonction de navigation privée soit par l'interdiction ou la restriction des traceurs (cookies).

L'Utilisateur est informé que la désactivation des Cookies peut rendre la navigation du Site moins fluide et intuitive, et porter atteinte à l'utilisation de certaines fonctionnalités.

10. Propriété Intellectuelle

- a)** En accédant au Service, les Utilisateurs reconnaissent expressément que le Site et tous contenus publiés sur celui-ci, notamment, images, photographies, design, graphiques, dessins,

modèles, agencements, logos, marques, textes..., sont la propriété exclusive de SYLHA et sont protégés par le code de la propriété intellectuelle français ainsi que par les traités et accords internationaux applicables relatifs à la protection des droits de propriété intellectuelle. A ce titre, ils ne peuvent être reproduits sans autorisation expresse de SYLHA sous peine de poursuites judiciaires civiles et pénales.

- b) SYLHA est seule titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur le Service, le Site et tous contenus, notamment, tous droits d'auteur, droits des dessins et modèles, marques, enseignes, noms commerciaux, dénomination sociale, noms de domaine, codes sources et codes exécutables, données protégées par le droit des bases de données, qui pourront être protégés par les lois, règlements ou règles en matière de propriété intellectuelle de tout pays.
- c) La Société concède une licence non exclusive aux Utilisateurs sur le Site, et les contenus, ainsi que tous les éléments mentionnés au (2), dans le seul but de pouvoir utiliser le Service.
- d) Sont expressément interdits, toute reproduction, représentation, adaptation, exploitation, distribution, diffusion, utilisation commerciale, traduction, arrangement, transformation ou toute création d'œuvres dérivées ou composites de tout ou partie des œuvres et/ou tout autre contenu figurant sur le Site sur quelque support que ce soit et par tout procédé que ce soit, actuel ou futur ; ainsi que toute modification adaptation, ou reproduction du Service.

11. Responsabilité

- a) La Société ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des problèmes ou défaillances techniques liés aux réseaux de téléphonie, aux systèmes informatiques en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'Internet, à l'équipement informatique et/ou aux logiciels des Utilisateurs.
- b) SYLHA ne peut pas garantir que le Service sera disponible à tout moment, sans interruption ou erreur. En particulier, le Service pourra être interrompu momentanément pour permettre la maintenance, la mise à jour, l'amélioration du Site ou du Service.

12. Force Majeure

La responsabilité de SYLHA ne saurait être engagée si son serveur ou le ou les serveurs sur lequel sont stockées les données nécessaires au fonctionnement du Site et/ou du Service était indisponible pour des raisons de force majeure telles que mais non limitées à : défaillance du réseau public d'électricité, tempêtes, guerres, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, perte de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend la Société, actes de terrorisme. Tout événement de force majeure suspendra l'exécution du Service. En cas de suspension du Service pendant une période supérieure à un (1) mois, chaque Partie sera libre de résilier purement et simplement le Contrat, sans indemnités de part ni d'autre. Les dispositions du paragraphe « Fermeture du Compte » s'appliqueront.

13. Fermeture du Compte Utilisateur

- i) Fermeture par l'Utilisateur

L'Utilisateur est libre de fermer son Compte Personnel à tout moment, les présentes CGVU étant conclues sans engagement de durée, pour une durée indéterminée.

- ii) Fermeture par SYLHA

Si, pour un quelconque motif, SYLHA considère que l'Utilisateur ne respecte pas ou enfreint une quelconque disposition des présentes CGVU, elle pourra à tout moment, et moyennant un préavis de 15 (quinze) jours,

supprimer leur accès au Service, après avoir recueilli les observations de l'Utilisateur. La suppression pourra être effective immédiatement et sans préavis en cas de manquement grave aux CGVU, et/ou d'atteinte au Système de paiement d'un Etablissement ou Evénement Partenaire. Toute suppression de l'accès entrainera la fermeture du Compte Personnel de l'Utilisateur et la désactivation immédiate de ses identifiants.

iii) Conséquences de la Fermeture

Le cas échéant, les fonds encore disponibles sur le Porte-monnaie électronique seront remboursés, sur demande de l'Utilisateur, qui devra être formulée dans un délai de trente (30) jours à compter de la fermeture du Compte Personnel. A défaut, le solde du Porte-monnaie électronique sera conservé par SYLHA.

14. Droit Applicable et règlement des litiges

- a) Les présentes CGVU sont régies et interprétées conformément au droit français, sans tenir compte des principes de conflits de lois.
- b) En cas de litige susceptible de survenir à l'occasion de la validité, l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes conditions générales, ou en relation avec la vente d'un Device, ou l'exécution du Service, l'Utilisateur peut décider de le soumettre au Médiateur de la Fédération des Entreprises de Vente à Distance (FEVAD), 60 rue la Boétie, 75008 Paris, et qui peut être saisi sur le site <http://www.mediateurfevad.fr/> .
- c) En cas d'échec de cette procédure de médiation, les règles du Code de procédure civile s'appliqueront.

15. Contact

SYLHA peut être contactée, à tout moment, par email, à l'adresse email suivante : contact@sylha.io